

Plan Rhône Saône

PROTOCOLE D'USAGE DU LOGO PLAN RHÔNE- SAÔNE ET COMARQUAGE Porteurs de projets

JANVIER 2021

planrhone.fr

SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE



LE PLAN RHÔNE SAÔNE SOUTIENT VOTRE PROJET, FAITES LE SAVOIR !

Votre projet a été labellisé par le Plan Rhône Saône et va recevoir un soutien financier, nous vous invitons à le faire savoir en apposant le logo du Plan Rhône et de ses partenaires signataires sur les objets et supports de communication liés à votre projet.

Vous trouverez ici les principes de comarquage selon le type et le financement de votre projet.

PRINCIPES

1) Apposer le logo Plan Rhône Saône sur les supports de communication liés au projet labellisé en respectant la charte graphique



SUR FONDS DE COULEUR OU FONDS PHOTO

Sur fonds foncés



Sur fonds clair



Sur fond perturbé



TAILLE DU LOGO PLAN RHÔNE

Taille minimale

WEB



ÉDITION



Taille idéale

Elle peut légèrement varier de +/- 10% selon le support.
Indications de taille recommandée :



Format A5 : H = 2cm
Format A4 : H = 3cm
Format A3 : H = 4cm

Format 40 × 60cm : H = 6cm
Format 80 × 120cm : H = 12cm
Format 120 × 176cm : H = 18cm
Format 4 × 3m : H = 30cm

ZONE DE PROTECTION

À proximité d'un élément (logo, texte ou image), la zone de protection protège le logotype de toute incursion.

Elle est égale à la hauteur du « h » de Rhône.



DÉCLINAISONS INTERDITES



GAMME CHROMATIQUE



C 72 R 82
M 49 V 122
J 0 B 184
N 0

527AB8



C 100 R 0
M 90 V 56
J 10 B 130
N 0

003882



C 56 R 132
M 0 V 186
J 86 B 71
N 0

84BA47



C 90 R 0
M 0 V 167
J 0 B 227
N 0

00A7E3



C 30 R 200
M 0 V 210
J 100 B 0
N 0

C8D200

POLICES DE CARACTÈRES

Toute la famille de police CERA PRO et notamment :

CERA PRO LIGHT / *LIGHT ITALIC*
Cera Pro light / *light italic*

CERA PRO REGULAR / *ITALIC*
Cera Pro regular / *italic*

La police de caractère Lato est préconisée si la Cera Pro ne peut être utilisée pour des raisons techniques.

Gratuite et libre de droit, elle peut être téléchargée sur Google Fonts.

LATO LIGHT / *LIGHT ITALIC*
Lato light / *light italic*

LATO REGULAR / *ITALIC*
Lato regular / *italic*

La charte graphique du Plan Rhône

Retrouvez la charte graphique et les logos des partenaires signataires du Plan Rhône Saône sur notre site Internet www.planrhone.fr

Vous avez un doute, une question ?

N'hésitez pas à demander conseil !

Contactez-nous par téléphone au 04.72.61.68.81 ou par mail : planrhone2015-2020@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr

Les partenaires signataires du Plan Rhône 2015-2020

- L'État (représenté par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée)
- Le Comité de bassin Rhône-Méditerranée
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Voies Navigable de France
- Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Occitanie
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- CNR
- EDF

L'Europe accompagne et soutient le Plan Rhône Saône

Depuis 2007, l'Europe s'engage auprès des partenaires du Plan Rhône et accompagne les projets avec des fonds européens de développement régional (FEDER), à travers le Programme interrégional (POI) Rhône-Saône.

2) À côté du logo Plan Rhône Saône, apposer les logos des partenaires signataires qui financent votre projet

Les projets labellisés Plan Rhône / Plan Rhône – Saône peuvent être soutenus par un ou plusieurs partenaires signataires : il convient de mentionner sur vos supports de communication, à droite du logo Plan Rhône Saône, **uniquement les partenaires qui ont financé votre projet.**

3) Apposer le cas échéant les logos des autres partenaires et maîtres d'ouvrage de votre projet

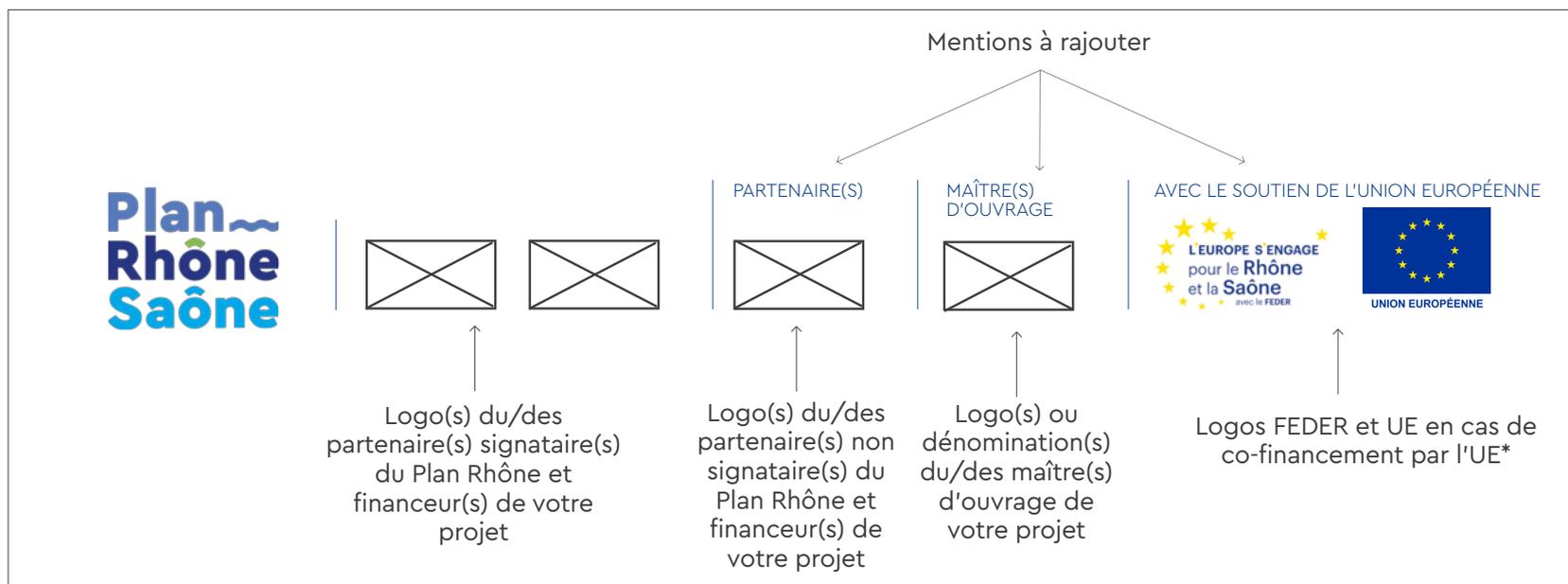
En fonction du financement et du portage de votre projet, vous pouvez avoir à faire apparaître le(s) logo(s) d'autre(s) partenaire(s), et/ou du ou des maître(s) d'ouvrage.

4) En cas de co-financement par l'Union Européenne, apposer les logos FEDER et UE en respectant les obligations liées aux financements européens

En cas de co-financement par l'Union Européenne, vous êtes tenus de respecter certaines obligations, notamment :

- Le logo de l'UE doit être apposé à droite et avoir au moins la même taille en hauteur que logo Plan Rhône
- La mention «Avec le soutien de l'Union Européenne est obligatoire

Pour plus d'informations, consulter le [KIT publicité du POI Rhône-Saône](#)



EXEMPLES DE COMARQUAGE SUR DES PANNEAUX DE CHANTIERS

1. Votre projet est financé par un partenaire signataire du Plan Rhône Saône, sans autre financeur

Plan Rhône Saône | **vnf**

VEL SIBI QUAEDAM FACTI MALE
GERMANITATE ADSIDUA MALE UXOR

Nec sane haec sola perniciis orientemdiversis clacibus adfligebat. Namque et Isauri, quibus est usitatum saepe pacari saepeque inopinis excursibus cuncta miscere.

COÛT DES TRAVAUX	DATES
2 459 875€	02 > 10 2020

dont financement fédér : 675 784€

2. Votre projet est financé par deux partenaires signataires du Plan Rhône Saône, par l'Union Européenne et porté par un maître d'ouvrage

Plan Rhône Saône | **RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES** | **vnf** | **MAÎTRE D'OUVRAGE** | **AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE**

INFRASTRUCTURES FLUVIALES
POSTE D'ATTENTE PAGNY

Améliorer l'infrastructure fluviale, à Pagny, dérivation de la Saône pk 5,5.

Zoom sur...

COÛT DES TRAVAUX	DATES
625 000€	03 > 09 2020

3. Votre projet est financé par trois partenaires financeurs du Plan Rhône Saône, par deux partenaires non signataires du Plan Rhône, et porté par deux maîtres d'ouvrage

Plan Rhône Saône | **La Région Auvergne Rhône Alpes** | **vnf** | **MAÎTRES D'OUVRAGE** | **AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE**

QUALITÉ DES EAUX, RESSOURCES ET BIODIVERSITÉ
RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU FLEUVE

Suivi de l'impact de l'augmentation du débit réservé et du programme de réhabilitation du vieux Rhône de Péage de Roussillon - compartiments semi-aquatique et terrestre.

Zoom sur...

COÛT DES TRAVAUX	DATES
123 232€	04 > 12 2020

ATTENTION

Pensez à vous reporter également à la convention attributive de subvention liée à votre projet ou à vous adresser à vos autres partenaires financeurs pour connaître leurs principes de marquage.

Contacts

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

La préfecture de la région
Auvergne-Rhône-Alpes
Secrétariat général pour
les affaires régionales
Mission Bassin, environnement
et développement durable
Tél. : 04.72.61.68.81
Mail : [planrhone2015-2020@
auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:planrhone2015-2020@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)